

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2012 à 20 Heures 30.**

Présents : M. MARIE, Maire

Mme BIDAN, M DOLLEY, LECAUDEY, Adjoints.

M CALIPEL. M LEGRAND. M PUDDU, M DE LAFORCADE Mmes LAVALLEY.

Etait absente, excusée : MME GOUESLARD

Etait absent : M LECOEUR

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme BIDAN

Date de la convocation : Le 25 septembre 2012.

\*\_\*\_\*\_

La lecture du compte rendu de séance du 3 septembre 2012 n'appelle aucune observation. Il est donc adopté.

Monsieur le Maire ouvre la séance

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**Etat d'avancement des travaux**

Les membres de la commission assainissement font part au conseil du bon avancement des travaux. Le planning est respecté. Le réseau du futur lotissement est réalisé. Quelques modifications seront apportées au réseau situé entre le cimetière et la maison de Mme PROD'HOMME en raison d'une façade abîmée. Des tests de compactage et caméra dans les réseaux ont été réalisés.

Concernant la station d'épuration, 200 à 300 m<sup>2</sup> de haies bocagères seront plantés. M LECAUDEY Pascal suggère de faire mettre du paillage au pied des plantations. Il propose de fournir le paillage car il a une haie à déchiqueter. Le conseil n'émet pas d'objection.

Les bassins sont bâchés. Le gravier et le sable sont posés dans le bassin du bas. Les tests d'étanchéités devraient avoir lieu dans la semaine.

**Désignation d'un représentant pour la signature des actes de servitude**

M DOLLEY Vincent informe le conseil qu'il convient de désigner un représentant du conseil (autre que M le Maire) qui représentera la commune pour signer les actes de servitudes.

Le conseil désigne M DOLLEY Vincent pour la signature des actes de servitudes.

### **Proposition de la SAUR pour le service de recouvrement de la taxe d'assainissement**

Le projet de convention de la SAUR pour la facturation de la redevance d'assainissement s'élèverait à 418 € HT/an pour 55 branchements. M LECARBONNEL Bruno, chef de secteur de la Manche en charge de ce dossier propose de rencontrer un élu pour finaliser la convention.

## **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

### **Subvention de l'agence de l'eau**

M PUDDU Philippe précise que les subventions, qui seront accordées par l'agence de l'eau en 2013 pour l'assainissement en non collectif, ne concerneront que les installations considérées comme ayant des rejets dangereux par le SPANC soit : de classe 3.

### **DEL011012-01 : Révision des tarifs de l'assainissement non collectif**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer la prime fixe à 90€ et le cubage à 1.87€/m3 pour l'année 2013.

### **Semi-collectif**

M PUDDU Philippe signale que des nuisances sont signalées à la station de Monceaux. Il faudrait baisser le flotteur pour que la chasse se déclenche plus souvent, car il y a trop peu d'eau entrant sur la station et les eaux usées stagnent. Une intervention sera demandée auprès de la SAUR.

## **PROJET LOTISSEMENT**

M HAMEL maître d'œuvre de SA2E, propose de lancer le projet du lotissement prochainement. Pour des raisons budgétaires, le conseil décide d'étudier ce projet en 2013.

### **DEL011012-02 : ACCORD DES COMMUNES AUTORISANT L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTMARTIN SUR MER AU SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU ET LA SECURISATION DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE DE LA MANCHE**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier de la communauté de communes de Montmartin sur Mer l'informant d'un projet de création, au niveau départemental, d'un syndicat mixte pour la gestion durable de la ressource en eau et la sécurisation de la production d'eau potable.

Le 19 septembre 2011, le conseil communautaire a émis un avis favorable à son adhésion à cette décision étant toutefois soumise à l'accord des communes membres.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des modalités de mise en œuvre de ce syndicat et après en avoir délibéré :

- Donne son accord à l'adhésion de la communauté de communes de Montmartin sur mer au Syndicat mixte pour la gestion durable de la ressource en eau et la sécurisation de la production d'eau potable dans la Manche.

## QUESTIONS DIVERSES

- Mme BIDAN Véronique informe le conseil que la réunion du SIAES a été reportée pour quorum non atteint.
  - Lecture du courrier de M et Mme ROMERA est fait
  - Lecture fait du courrier de M Raymond DUCHEMIN. M et Mme DUCHEMIN rencontrent des problèmes de visibilité dans le virage situé sur la D76 pour rentrer sur leur propriété. Le conseil décide de contacter le conseil général.
  - M le maire informe le conseil que le recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013. Mme Karine LEROY a été désignée coordonnateur, elle sera l'interlocutrice de l'INSEE pendant la campagne de recensement. Un agent recenseur sera recruté.
  - Le conseil est informé de la décision d'ouverture d'une enquête publique du 9 octobre au 17 novembre pour le remembrement sur la commune de Orval
  - M le maire communique aux membres présents les invitations diverses reçues en mairie.
  - M DE LAFORCADE Eric informe qu'un séjour au ski est organisé par la communauté de communes pendant les vacances de février.
  - Le conseil prend connaissance du bilan de l'ESTQC.
  - M LEGRAND Olivier présente les devis de M VIGOT Gilbert et de M BEAUFILS Pascal pour les travaux de mise aux normes de l'électricité de la salle des Catéchismes. Après en avoir pris connaissance, le conseil charge M LEGRAND de contacter les deux entreprises pour leur demander d'ajouter à leur devis :
    - ↳ La pose de « balise » issues de secours au dessus des portes et ;
    - ↳ L'installation d'un éclairage au sous sol.
- Le Conseil prendra sa décision lors d'une prochaine session.
- M de LAFORCADE Eric communique au conseil que la Communauté de communes est à la recherche d'un conducteur de tracto-pelle.
  - Le Conseil Municipal charge M LECAUDEY Pascal de contacter M Hubert PAGNIER concernant le chemin des Marguerites. (très humide)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h12.